

# SAMSUNG

Du 16 janvier au 29 février 2012

## GALAXY Note

Découvrez un smartphone d'une autre dimension

PROLONGATION



Jusqu'à

100€\*

remboursés  
pour l'achat d'un  
Samsung  
Galaxy Note

www.samsung-agence.com

\* Voir modalités de l'offre au verso  
[www.samsung.com](http://www.samsung.com)

SAMSUNG

## COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE SAMSUNG GALAXY NOTE PROLONGATION ?

### CONDITIONS DE L'OFFRE

- Offre valable pour tout achat d'un smartphone Samsung Galaxy Note effectué entre le 16 janvier et le 29 février 2012 inclus.
- Offre réservée à toute personne physique majeure.
- Une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB.
- Offre valable en France (Corse et DOM compris) et Monaco dans les points de vente affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre en cours.
- En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du produit acheté (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

### 1. ACHETEZ VOTRE SMARTPHONE SAMSUNG

Achetez, entre le **16 janvier et le 29 février 2012 inclus**, un smartphone Samsung Galaxy Note.

### 2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE [WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOS](http://WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOS)

- Connectez-vous sur le site\* [www.samsung.com/fr/promos](http://www.samsung.com/fr/promos) avant le 15 mars 2012 et sélectionnez l'offre Samsung Galaxy Note Prolongation.
  - Remplissez le bulletin de participation en ligne.
  - Imprimez ce document pour le joindre à votre dossier de participation.
- \*Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 5555 (appel non surtaxé - du lundi au vendredi, de 9h à 19h). Un opérateur enregistrera votre demande de remboursement par téléphone et vous attribuera un code de participation.

### 3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous :

- Votre **bulletin de participation\*** imprimé.
- \*Si vous ne disposez pas d'accès Internet, reportez votre code de participation sur papier libre.
- Le **code barre original** à 13 chiffres de votre smartphone Samsung Galaxy Note (à découper sur l'emballage - photocopie non acceptée).
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du smartphone acheté.
- Un **RIB** (Important : aucun remboursement ne sera effectué sans RIB).

### 4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés.)

Envoyez votre dossier avant le **15 mars 2012 inclus** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

**SAMSUNG GALAXY NOTE PROLONGATION  
FACILITY N° 120111 - 13844 VITROLLES CEDEX**

### 5. CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **15 mars 2012** minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour tout renseignement (demande d'information, suivi de dossier), n'hésitez pas à nous contacter :

> Par téléphone : **09 70 80 5555** (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9h à 19h)

> Sur internet : [www.samsung.com/fr/mondossier](http://www.samsung.com/fr/mondossier)

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à : Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles - 270 avenue du Président Wilson - 93458 La Plaine St Denis. Samsung Electronics France SAS, au capital social de 27 000 000€, RCS Bobigny 334 367 497, siège social : 270 avenue du Président Wilson - 93458 La Plaine Saint-Denis

**SAMSUNG**